



Ponteilla-Nyls

COMMUNIQUE DE PRESSE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics

MARCHE DE LA PROCEDURE ADAPTEE
MARCHE « MISE EN PLACE D'UNE VIDEOPROTECTION »

Identification de la collectivité qui passe le marché :

COMMUNE DE PONTEILLA-NYLS

1 Rue du Conflent

66 300 PONTEILLA

Tél. 04-68-53-06-70

Mode de passation : Procédure adaptée

Objet du marché :

MARCHE « MISE EN PLACE D'UNE VIDEOPROTECTION »

Date limite de réception des candidatures : 15 juillet 2024 à 17h00 au plus tard

Les plis seront envoyés en recommandé ou déposés contre récépissé à :

Monsieur le Maire

Rue du Conflent

66 300 PONTEILLA

Critères attribution conformément à l'art. 53 du CMP :

1. Prix
2. Délais
3. Compétences
4. Références et moyens

Des renseignements administratifs ou techniques peuvent être obtenus auprès de :

Renseignements administratifs : Monsieur Nicolas Puntunet : 04-68-53-72-25

Renseignements techniques : Monsieur Alexandre Moulin : 06-67-52-15-86

Date d'envoi à la publication : 26 juin 2024

Fait à Ponteilla, le 26 juin 2024

Le Maire,
Franck DADIES



Mairie de Ponteilla-Nyls